

Présents : O. Le Dain, B. Dorchies, P. Vigneron, J.L. Pieters, P. Wuille, L. Cassier, Y. Florequin, T. Tidjine,
, E. Chevalier, P. Coppo

Invités : J. P. Fleurian

Absents : M. Seïko, P. Lissarrague, P.L. Messonnier,

Excusé : A. Mirault,

La séance est ouverte à 17h35.

Ordre du jour

1. Sportif et développement
 - 1.1 Tournée CFE Europe
 - 1.2 Beach Tennis à l'UNC
 - 1.3 Tennis fauteuil
 - 1.4 Challenger 2021
 - 1.5 Promotion de l'arbitrage de chaise
 - 1.6 Validation des propositions de la commission sportive
 - 1.7 Calendrier sportif
2. Financier
 - 2.1 Demande de subvention TCA (trophée de l'arbitrage)
 - 2.2 Demande de subvention du TCO
3. Administratif
 - 3.1 Radiation des clubs de Touho, Houailou et Sarraméa
 - 3.2 Point RH
 - 3.3 AG électorale 2020 : mise en place de la CSOE et budget alloué
4. Questions diverses

1. Sportif et développement

1.1 Tournée CFE Europe

Départ le 03 août de l'entraîneur de ligue avec Carolann Delaunay jusqu'à fin octobre pour des CNGT et des ITF en Espagne et en France. Leïlany Ipunesso s'est greffée sur la tournée, aidée par la Province des Iles. P.H. Guillaume aidera aussi un de nos joueurs, Icham Tidjine, qui est inscrit sur les mêmes tournois.

1.2 Beach Tennis à l'UNC

C'est l'occasion d'initier un partenariat avec l'UNC, avec la signature prochaine d'une convention.

Deux tournois : 31 équipes le samedi et 26 le dimanche 2 août.

Tournoi bénéficiaire de 16 500 CFP.

Beau succès qui a permis aux meilleurs joueurs de gagner des points en vue de la première étape du beach tennis tour de Poindimié, et à d'anciens joueurs de reprendre une raquette.

Suite à un debriefing : consolidation du « beach tennis tour », en trouvant un sponsor ; création d'une page Facebook.

Un entraînement est instauré le mercredi au TCR. Cela permettra de mettre en ligne des vidéos explicatives.

La Mairie de La Foa serait prête à accueillir une rencontre à Ouano.

1.3 Tennis fauteuil

Besoin de balles oranges et rouges.

Partenariat avec Médical Equipement pour l'entretien des fauteuils et des pneus. Convention à mettre en place.

Fixer les dates des prochains tournois en fonction du calendrier.

Demande de mise à disposition d'A. Beaujean (voir avec ESL) le mercredi de 13h30 à 15h30, afin de lancer une découverte du tennis avec P. Fairbank. La prestation serait prise en charge dans le cadre du budget Tennis Fauteuil.

Mettre en relation A. Beaujean, s'il est volontaire, avec P. Labazuy, pour aider à la prise en charge de joueurs déficients cognitifs.

1.4 Challenger 2021

La commission Challenger ATP n°3 en date du 27 juillet a pris la décision d'annuler l'édition 2021, en raison du contexte particulier lié à la Covid-19.

Une information sera faite en ce sens aux partenaires le lundi 17 août.

1.5 Promotion de l'arbitrage de chaise

La planification des arbitrages sera faite par le JA et les arbitres potentiels en amont de la compétition, en accord avec la direction du tournoi pour éventuellement avoir plus de matchs gérés au lieu des 2 finales de l'Open.

L'indemnisation conseillée par la Ligue est par partie arbitrée de 1500 CFP pour un A1 et de 2500 CFP pour un A2.

Il faudra prévoir une formation A1 et une communication via ADMIN.

La ligue prendra en charge la moitié du budget arbitrage de chaque compétition organisée par les clubs, à compter des Raquettes FFT.

1.6 Validation des propositions de la commission sportive

- Calendrier jeunes : volonté de compléter le calendrier des clubs, afin de fournir une offre plus grande. Création d'une tournée « Intervilles », de matchs par équipes club, et de matchs libres à la Ligue.

Une attention particulière sera portée sur l'organisation des tournois jeunes.

- Tarification pour les nouveaux membres du CTE

Keryan Lemke : compte-tenu de son niveau de jeu et du fait qu'il a commencé quelques semaines après le début du trimestre, nous proposons le tarif de 15000 CFP. Il bénéficiera à ce titre du stage du mois d'août.

Axel Cadet : n'a pas atteint le niveau suffisant pour intégrer le CTE. Il ne fait donc pas partie de la structure.

Sarah Jenoudet : a intégré le groupe féminin du mardi gratuitement. Ne bénéficiera plus d'autres entraînements CTE, faute de disponibilités de l'ETL.

- Prime à la performance (voir document joint)

DECISION SPORTIVE N°1 : les propositions de la Commission sportive sont validées : K. Lemke intègre le CTE ; le calendrier jeunes est acté ; les critères d'attribution de la prime à la performance sont validés.

1.7 Calendrier sportif

A finaliser urgentement. Publication aux environs du 16 août.

2. Financier

2.1 Demande de subvention TCA (trophée de l'arbitrage)

Demande de subvention pour le tournoi jeune d'août à hauteur de 50 000F pour le trophée de l'arbitrage.

DECISION FINANCIERE N°1 : une aide de 70 000f sera accordée au TCA pour le trophée de l'arbitrage, lors du tournoi Jeunes d'août.

2.2 Demande de subvention du TCO

La « maison des jeunes » est terminée et a nécessité des travaux. O. Le Dain propose une aide exceptionnelle de 100 000XPF.

DECISION FINANCIERE N°2 : une aide exceptionnelle de 100 000XPF est attribuée au TCO.

3. Administratif

3.1 Radiation des clubs de Touho, Houailou et Sarraméa

Parmi les indicateurs fédéraux, il y en a un sur l'inscription des clubs dans Ten'up et les clubs à zéro licencié font baisser nos indicateurs. Ces trois clubs sont sans licenciés depuis quelques années et les associations ne fonctionnent plus (pas d'AG, pas de président).

DECISION ADMINISTRATIVE N°1 : les clubs de Touho, Houailou et Sarraméa seront radiés.

3.2 Point RH

M. P. Baudoin est en arrêt de travail jusqu'au 30 novembre 2020.

3.3 AG électorale 2020 : mise en place de la CSOE et budget alloué

- CSOE mise en place le 28 juillet
- Dépenses allouées aux différentes listes : publication à faire 3 mois avant l'AG, soit avant le 14 août.

DECISION ADMINISTRATIVE N°2 : Le comité de direction valide les orientations suivantes :

Attribuer à chaque liste :

- *une somme de 0 XPF*
 - *destinée à être utilisée pour des dépenses relatives à la communication et à l'impression.*
- Date de l'AGE pour modification des statuts

DECISION ADMINISTRATIVE N°3 : la date de l'AGE pour modification des statuts est fixée au samedi 19 septembre 2020 à 9h.

4. Questions diverses

- Licences : 2321 licenciés à date, + 36 par rapport à la même période en 2019
- Améliorer des indicateurs
- Région La Foa-Bourail : un BE serait intéressé, même si la période n'est pas propice pour voyager.

La séance est levée à 19h45.